

Assemblée Générale du SOU DES ÉCOLES du 11 septembre 2020

Début de la séance à 19h00

Présents : Sabrina CIVET, Frédéric FOLLINET, Estelle MOREAU, Cindy PUGET, Delphine GUYONNET, Sarah SEIGLER, Anaïs GIROUX, THEVENARD Elodie.

Invités : Monsieur Le Maire de Ratenelle, Mme FARRIS Sandrine, Mme CHANEL Céline, M.LAUBLANC Jean-Jacques membres du conseil

Ordre du jour:

- Renouvellement du Bureau
- Adhésion au sou des écoles
- Bilan
- Programme des activités du Sou des Écoles 2020-2021
- Cantine Scolaire et garderie périscolaire
- Projet pédagogique et sorties scolaires
- Bilan de l'année écoulée.

Renouvellement du Bureau

Élection du Bureau : La composition du bureau est votée à la majorité comme suit:

- **Présidente** : Cindy Puget
- **Vice-Présidente** : Nadège PERNATON
- **Trésorière**: Estelle MOREAU
- **Vice-Trésorière** : Anaïs GIROUX
- **Secrétaire** : Élodie THEVENARD
- **Vice-Secrétaire** : Virginie PERROT-THOMAS
- **Membres du Bureau** : GUYONNET Delphine, SEIGLER Sarah, CIVET Sabrina, Frédéric FOLLINET

Adhésion au Sou des écoles

Le montant cotisations pour l'année **2020-2021** reste inchangé est fixé comme suit :

1 enfant: **12 euros**
2 enfants: **17 euros**
3 enfants et plus: **20 euros**

Nous rappelons que les cotisations comme les manifestations organisées sont une source de revenus pour l'Association qui a pour but de financer les projets éducatifs, sorties scolaires et autres.

L'adhésion à l'Association n'est pas obligatoire, mais il est bien évident que comme pour toute association **les avantages tarifaires pour les sorties scolaires ne bénéficieront qu'aux familles adhérentes.** Les non adhérents pourront bien sûr profiter de ces activités, mais ne bénéficieront pas de la participation financière du Sou des Écoles et devront payer plein tarif.

Bilan

- Vente Toussaint :	+ 104,31€
- Vente gâteaux 11 novembre :	+ 64€
- Vente fromages :	+304.38€
- Vente de sapins :	+ 107,24€
- Fête de Noël :	+ 513,24€
- Loto :	+ 716,48€

Nous n'avons pas pu faire toutes les manifestations étant donné le contexte sanitaire, mais la Fête de Noël le vendredi a bien marché et nous avons fait salle pleine pour le loto.
Merci aux parents pour leurs aides.

Programme des activités

L'ensemble des activités du Sou des Écoles sur l'année 2019-2020 a permis de récolter 1385€ de bénéfiques.

Comme vous le savez toutes les manifestations n'ont pas pu être honorées avec le confinement, mais la fête de Noël et le loto ont très bien fonctionné.

Ces activités sont cruciales pour la pérennité de l'association. Nous tenons à remercier l'ensemble des parents, membres du bureau et non-membres qui ont apporté leur aide tout au long de cette année et nous encourageons tout le monde à venir participer.

Cette année sera certainement difficile pour maintenir certaines manifestations en fonction du contexte sanitaire, mais il faut rester optimiste et faire preuve d'imagination pour mettre en place de nouvelles choses.

Nous devons repenser toute notre organisation sur les manifestations en fonction des risques sanitaires.

Pour cette année, le calendrier est le suivant :

La vente de fleurs de la Toussaint n'est pas renouvelée.

Vente de fromage : des demandes de devis sont en cours auprès d'autres fournisseurs pour renégocier les tarifs

Vente de gâteaux et défilé du 11 novembre : Le maire nous a informés que la cérémonie serait peut-être à comité restreint

Vente de Sapins : En recherche de fournisseurs et sommes ouverts à vos propositions

Fête de Noël : Vendredi 18 Décembre 19h30 dans l'hypothèse où nous aurons le droit de l'organiser Les détails de la soirée ne sont à ce jour pas encore définis précisément.

Nous réfléchissons à plusieurs organisations possibles. Si les conditions sanitaires nous y obligent.

Soirée loto Gourmand : samedi 16 janvier 2020. Toujours si nous sommes autorisés.

Concours de pétanque : vendredi 4 juin 2020.

Nous réfléchissons à d'autres activités que les conditions sanitaires nous autorisent à faire.

Exemples :

- Ventes par correspondance.
- Vente à emporter.

Nous avons émis le souhait de faire cette année les photos individuelles avant Noël, cela permettrait d'organiser des cadeaux pour les familles auprès de leurs proches.

Nous devons voir cela avec le maître et la maîtresse.

Le Maire nous a informés qu'il serait possible (suivant les conditions sanitaires) de faire intervenir, des formateurs qui sont subventionnés par le Crédit Agricole pour apprendre les gestes de premiers secours et les numéros d'urgences auprès des enfants. Cela ne coûterait rien au sou des écoles.

Nous avons validé cette idée. M. le Maire s'en occupe.

Le détail de chaque manifestation sera communiqué au fur et à mesure en fonction de la faisabilité de celle-ci.

Cantine et garderie périscolaire

Cantine: le prix du ticket reste inchangé et fixé à 3.70 euros. Les tickets sont à retirer auprès de **Anaïs GIROUX tél : 06.72.11.95.98** de préférence en début de mois **et règlement par chèques**. La commande des repas étant effectuée tous les matins à **9h00**, il est impératif, sauf cas de force majeure, que l'école soit informée au plus tard avant cette heure afin que chaque enfant ait son plateau-repas.

À plusieurs reprises des enfants se sont retrouvés à la cantine sans que personne n'en ait été informé et donc les repas n'avaient pas été prévus. Afin de responsabiliser chacun sur ses impératifs, les repas seront facturés plus cher s'ils n'ont pas été prévus dans les délais. **Le tarif sera de 5,80€.**

Enfin, il est rappelé que les enfants ayant un régime alimentaire spécial doivent **fournir un certificat médical ou PAI.** Pour les autres, il n'est pas autorisé d'apporter ses propres repas à la cantine.

Garderie : Les horaires de garderie ont été modifiés pour des raisons sanitaires dues au nettoyage des locaux. La mairie réfléchit à des solutions pour une meilleure organisation.

Il est rappelé, sauf cas de force majeure, que les heures inscrites seront facturées même si l'enfant ne s'est pas présenté

Projets pédagogiques et sorties scolaires

Les sorties à la piscine de Pont de Vaux doivent avoir lieu, mais là encore tout dépend de l'évolution des consignes sanitaire des différentes administrations.

Le séjour prévu l'année dernière par l'école n'a pas pu se faire avec le COVID

Nous espérons que cette année le contexte sanitaire permet à nos enfants de faire se séjours.

Fin de séance : à 21h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion : date à déterminer

Les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour toutes questions supplémentaires sur les sujets abordés en AG ou toute autre question.